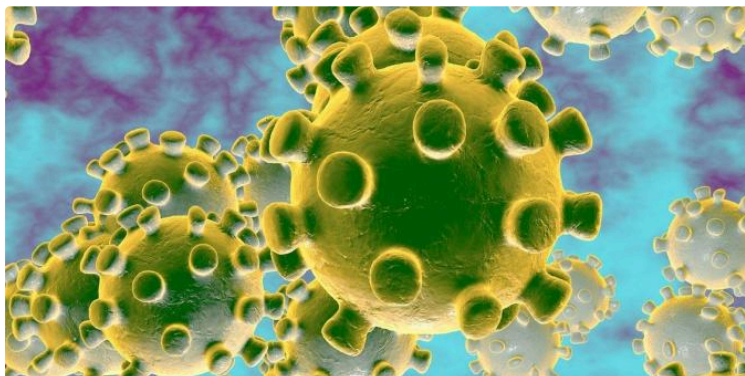


## Coronavirus : l'ARS fait le point ce mardi 15 septembre, à 19 heures

Le nombre des hospitalisations a doublé dans le Gers



Coronavirus : l'ARS fait le point ce mardi 15 septembre, à 19 heures

Vous trouverez, ci-dessous, un nouveau point de situation coronavirus en Occitanie. Ce 100e bulletin récapitulatif recense les principaux indicateurs d'activité hospitalière : 276 hospitalisations en cours (+59), dont 51 en réanimation (+8) et 550 décès constatés en établissements de santé (+7).

Il précise également les enjeux actuels et les mesures renforcées dans les EHPAD de la région, pour protéger sans isoler.

**Pour le Gers, le nombre d'hospitalisations a fait un bond ; depuis vendredi dernier, il a doublé pour passer à 12 au lieu de 6, avec toujours une personne en réanimation.**

- Prochain bulletin d'information coronavirus en Occitanie : **vendredi 18 septembre.**

**Bulletin d'information COVID-19**  
en Occitanie

Ces informations sont mises à jour périodiquement au fait de l'évolution de la situation sanitaire

**RESTEZ PRUDENTS**

**# 100**

PASSONS UNE BONNE ANNÉE AVEC LES BONS REFLEXES

Mardi 15 septembre 2020 à 19h

**PERSONNES ÂGÉES**

**Protéger sans isoler : un enjeu majeur pour les EHPAD**

Les indicateurs de circulation virale sont actuellement en nette augmentation en Occitanie. Nos aînés restent particulièrement vulnérables face au virus. La vie en collectivité augmente le risque de contamination. L'actualité récente a mis en lumière les situations difficiles que connaissent certains EHPAD qui sont confrontés à de nombreux cas positifs et aux décès de résidents. Pour prévenir l'entrée du virus dans ces EHPAD, des mesures de protection sont renforcées partout, en veillant à éviter au maximum l'admission de nos aînés. Ces mesures concernent les résidents, les personnels, les visiteurs et les professionnels intervenant au sein de ces établissements. Elles sont adaptées à chaque situation et évoluent en fonction du niveau de circulation locale du virus. Pour limiter les risques, les visites peuvent par exemple être organisées uniquement sur rendez-vous et l'intervention des professionnels extérieurs réduite. Selon les cas, les consultations médicales peuvent aussi être restreintes aux urgences en privilégiant la téléconsultation. Dans chaque EHPAD, la détection d'un premier cas positif (résidents ou personnels) entraîne la suspension des visites et le dépistage de l'ensemble des personnels et des résidents. Ces mesures de protection renforcées sont ré-évaluées très régulièrement en fonction de l'évolution de la situation et du niveau de risque identifié pour chaque établissement.

**4,7% DE TESTS POSITIFS EN MOYENNE** \*\* en Occitanie

Plus de 100 000 tests ont été réalisés cette semaine dans la région.

**+752 CAS POSITIFS EN MOYENNE PAR JOUR** \*\*\* de l'Assurance Maladie depuis vendredi dernier en Occitanie. Au total, 5 252 cas depuis le 8/20.

**Surveillance sanitaire**

Pour chaque région, les données de surveillance collectées auprès des partenaires de santé sont accessibles sur le site de Santé publique France : [Consultez les derniers points épidémiologiques.](#)

**HÔPITAL Évolution des hospitalisations**

Au 15/09/2020 :

- 276 hospitalisations en cours (+59)
- dont 51 en réanimation (+8)
- 550 décès à l'hôpital (+7)

**24/24**

[@ARS\\_OC](#)  
[@gouvernementFR](#)  
[@MinSoliSante](#)  
[@AlerteSanitaire](#)

**Une plateforme pour mobiliser des renforts**

Établissements ayant besoin de renforts ou professionnels de santé souhaitant proposer votre appui (en particulier infirmier(e), aide-soignant(e), éducateur spécialisé, aide médico-psychologique), contactez vous sur : <https://renforth.solidarites-sante.gouv.fr/>

**n° 100**

Depuis le 7 mars 2020 (bulletin n°1), l'ARS Occitanie poursuit une démarche continue d'information via ce bulletin périodique.

SUIVI DE L'ACTIVITE POSITIVE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DOIT REANIMATION	TOTAL DECES (par établissement de santé)
Ariège (09)	5	1	2
Aude (11)	3	0	60
Aveyron (12)	12	1	24
Gard (30)	37	12	100
Haute-Garonne (31)	78	12	89
Gers (32)	12	1	24
Hérault (34)	87	16	135
Lot (46)	0	0	22
Lozère (48)	6	0	1
Hautes-Pyrénées (65)	5	0	27
Pyrénées-Orientales (66)	14	1	36
Tarn (81)	8	3	23
Tarn-et-Garonne (82)	9	2	7
<b>OCCITANIE</b>	<b>276</b>	<b>51</b>	<b>550</b>